

# Enseigner avec les réseaux sociaux

DRANE - RSSI - DPD - CLEMI Nantes

V1 30/06/2022



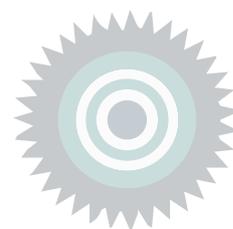
*Les cas pratiques*

# Table des matières

<b>I - Objectifs</b>	<b>3</b>
<b>II - Enseigner avec les réseaux sociaux</b>	<b>4</b>
1. Problèmes posés .....	4
1.1. Vie privée / professionnelle .....	4
1.2. Droit à l'image- usage abusif .....	5
1.3. Données personnelles .....	5
2. Constat .....	5
3. Éléments de réflexion .....	5
4. Préconisations .....	6
5. Ressources .....	7
<b>III - Glossaire</b>	<b>8</b>

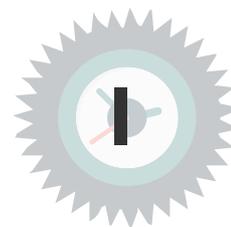
# Objectifs

---



Les cas pratiques « **Numérique responsable** » ont été créés par la DRANE afin **d'illustrer concrètement d'éventuels problèmes, questionnements, autour des usages du numérique et plus particulièrement d'Internet.**

# Enseigner avec les réseaux sociaux



## Objectifs

**Public ciblé** : directeurs d'école ; chefs d'établissement ; formateurs et référents numériques ; enseignants



### Mise en situation

#### Vie privée / Professionnelle

« J'ouvre une page Facebook en mon nom et en mon titre. J'invite mes élèves de terminale à y venir discuter de quelques flux d'actualités choisis afin de conforter leur esprit critique et civique. Cette page n'est pas publique et J'ai préalablement averti que l'appellation « ami » de Facebook ne doit pas faire oublier le rapport distancié que j'entends préserver avec mes élèves. Je souhaite en faire un outil de travail pour poursuivre les débats initiés en classe. »

#### Droit à l'image - Usage abusif

« Afin d'immortaliser quelques bons moments civiques, j'illustre la page avec quelques photos prises durant le cours où les élèves débattent avec conviction. Les sources des photos et les personnes représentées sont indiquées avec précision. Les commentaires y trouvent un terrain d'amusement mais aussi parfois de moqueries. »

#### Données personnelles

« Enfin, un élève m'interpelle au sujet de son père, qui serait « spécialiste » d'une question civique abordée. Voulant contacter cette personne, je clique sur le nom de l'élève-ami et visite sa page dans l'espoir d'y trouver la page Facebook du père afin de le convier à participer aux débats comme intervenant extérieur. »

## 1. Problèmes posés

- En quoi l'école, dans sa mission éducative, est-elle concernée par les usages des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, Tik Tok...)?
- Quels accompagnements doit-elle apporter ?

### 1.1. Vie privée / professionnelle

- Au regard des droits/devoirs des fonctionnaires, l'utilisation des réseaux sociaux par un enseignant est-il compatible avec le droit français ?
- Les CGU des réseaux sociaux sont-elles compatibles avec une utilisation en classe ?
- De quel statut l'enseignant peut-il se prévaloir dans un espace privé ?

## 1.2. Droit à l'image- usage abusif

- Est-il possible de diffuser des photos de classe dans un réseau social ?
- Que faire en cas d'usage abusif ?

## 1.3. Données personnelles

Dans quelles mesures, l'enseignant peut-il consulter et utiliser les données personnelles de l'élève ?

## 2. Constat

Enseigner avec les réseaux sociaux suppose d'effectuer des choix pédagogiques complexes.

De nombreux établissements sont demandeurs d'une prévention au quotidien afin d'apprendre aux élèves à gérer certaines réalités d'Internet.

La particularité des réseaux sociaux est que leur fonctionnement est continu sans se limiter au temps scolaire. Celle-ci amplifie les phénomènes de violence et de harcèlement dans et au-delà de la communauté éducative. Ces comportements parfois immodérés et la circulation rapide et facile de propos ou de contenus divers peuvent avoir des répercussions douloureuses sur les individus et entraîner des conséquences graves ou des blessures indélébiles, notamment chez des élèves pris dans des pièges dont ils ne soupçonnent pas les rouages.

## 3. Éléments de réflexion

### ■ Apprentissage des usages raisonnés

C'est le rôle de l'école d'éduquer aux réseaux sociaux et de former au développement de l'esprit critique. Savoir utiliser les ressources numériques les plus pertinentes pour les apprentissages, apprendre à discerner l'information de la désinformation, savoir user de manière responsable des réseaux sociaux sont autant de compétences que l'École a le devoir d'apporter aux élèves.

L'apprentissage des usages raisonnés est préconisés dans le *CRCN*<sup>D.8</sup> (Domaine 2 : Communication et collaboration). Protéger les enfants, c'est d'abord leur apprendre à se protéger eux-mêmes. En revanche, il est très souvent nécessaire d'apporter aux élèves un accompagnement réflexif sur leurs pratiques (paramétrage de son compte, notion d'identité numérique...).

### ■ Une évolution rapide des usages

Un travail sur le fond et la durée est nécessaire. En effet, les pratiques des élèves avec les réseaux sociaux évoluent au même rythme que les plates-formes et leurs fonctionnalités. Les problèmes rencontrés sont toujours nouveaux et touchent à la fois les familles et l'école. Les actions de sensibilisation privilégieront donc le dialogue avec les élèves et leurs familles.

### ■ Intégration des médias sociaux dans l'acte éducatif

Les plates-formes adaptées à des pratiques scolaires d'échange ou d'expression constituent les espaces où l'on apprendra les subtilités, les écueils et les grandes possibilités de ces outils. Dans certains environnements, il est plus facile de maîtriser la sécurisation. On pourra aussi inventer, mettre au point et développer de nouveaux supports adaptés à ces usages pédagogiques.

Dans ces environnements, il est plus facile de maîtriser la sécurisation

L'académie de Nantes en partenariat avec les collectivités territoriales a déployé dans tous les établissements un espace numérique de travail (ENT) : e-lyco du collège au lycée et e-primo dans le premier degré.

Ces ENT fonctionnent comme un réseau social fermé à destination de la communauté scolaire d'un établissement. Ainsi différents groupes d'une communauté scolaire peuvent communiquer via des mails, des forums, des blogs... Chacun est responsable de son identité numérique au sein du réseau.

### ■ Droits / devoirs des fonctionnaires

Quels sont les devoirs des fonctionnaires ? Fiche thématique à consulter<sup>1</sup>

Dossier thématique sur éthique et déontologie : <https://www.ih2ef.gouv.fr/ethique-et-deontologie>

### ■ Sphère privée / public

Les sphères privée et professionnelle des enseignants et des élèves ou de leur famille ne doivent pas entrer en relation dans le cadre scolaire. Pour éviter cet écueil, l'enseignant s'abstiendra d'utiliser un réseau social grand public.

### ■ Le droit à l'image

Le droit à l'image se définit non pas par rapport à la loi, mais par un ensemble de décisions jurisprudentielles basées sur l'application de l'article 9 du Code civil. Avant de pouvoir utiliser l'image d'une personne (mineur ou adulte), il faut veiller à ce qu'elle ne porte pas atteinte à sa vie privée.

### ■ Diffusion et captation voix/image

La captation et a fortiori la diffusion de voix et image créent un traitement de données à caractère personnel : le RGPD<sup>p.8</sup> s'applique. C'est le cas d'un compte ouvert par un enseignant, pour sa classe, sur un réseau social dès lors qu'il diffuse les photographies de ses élèves ou leur prénom.

### L'autorisation de diffusion

Toute publication de l'image ou de la voix d'une personne suppose son autorisation préalable par écrit. Pour les élèves mineurs, l'accord des parents est nécessaire pour la prise de vue et pour la diffusion des photographies ou vidéos. Les modes d'exploitation doivent être précisés.

### Formulaire de droit à l'image



Modèles d'autorisation d'enregistrement image/voix en téléchargement<sup>2</sup>

## 4. Préconisations



- Informer le plus rapidement possible la chaîne d'alerte en cas d'incident
- Se documenter sur les médias sociaux et à l'usage qu'en font les adolescents (voir les ressources)

### En cas d'incident



Penser à conserver des traces en cas d'incident.

1. <https://www.vie-publique.fr/fiches/20259-quels-sont-les-devoirs-des-fonctionnaires/>

2. <https://www.intra.ac-nantes.fr/formulaires-droit-a-l-image-1153235.kjsp?RH=1153477835484>

## 5. Ressources



- **En interne** : Enseignant référent pour le numérique et enseignants-documentalistes, inspecteur, direction d'établissement, CPE
- **Sur le territoire** : secteur associatif, etc.
- **Ressources académiques**
  - EMI<sup>3</sup> et CLEMI<sup>4</sup>
  - Informatique et libertés<sup>5</sup> (ETNA)
  - Espace numérique et responsable<sup>6</sup> de la DRANE
  - SAJ<sup>7</sup>, le service des affaires juridiques
  - Programme PHARE<sup>8</sup>
- **Outils en ligne**
  - Utiliser les réseaux sociaux<sup>9</sup>
  - Affiche 5 conseils pour protéger ma vie privée en ligne<sup>10</sup>
  - Guide d'utilisation des réseaux sociaux en classe<sup>11</sup>
  - Des adolescents, des médias sociaux, des enseignants<sup>12</sup>
  - Gérer une situation de crise liée à une publication sur un réseau social<sup>13</sup>
  - Droit à l'image et respect de la vie privée<sup>14</sup>

### Le règlement général sur la protection des données - RGPD



<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

### Article 9 du code civil - vie privée

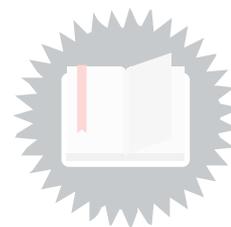


[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000006419288/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006419288/)

3. <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-/actualites/>  
 4. <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-aux-medias-et-a-l-information-/clemi/>  
 5. <https://www.intra.ac-nantes.fr/informatique-et-libertes-1102957.kjsp?RH=intra&RF=1519387565419>  
 6. <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/numerique-responsable/numerique-une-utilisation-responsable--1340109.kjsp>  
 7. <https://www.ac-nantes.fr/annuaire-saj-121915>  
 8. <https://www.ac-nantes.fr/lutter-contre-le-harcelement-entre-eleves-121646>  
 9. <https://www.cnil.fr/fr/utiliser-les-reseaux-sociaux>  
 10. Affiche 5 conseils pour protéger ma vie privée sur les réseaux sociaux [PDF, 2,5 Mo, ]  
 11. [https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p1\\_2507870/guide-d-utilisation-des-reseaux-sociaux-en-classe-version-2021](https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_2507870/guide-d-utilisation-des-reseaux-sociaux-en-classe-version-2021)  
 12. <https://ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php?article592>  
 13. <https://fr.calameo.com/read/00498626064def962bc41?page=5>  
 14. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

# Glossaire

---



## **CRCN : cadre de référence des compétences numériques - Domaine 2**

Il est lié au référentiel européen DIGCOMP v2.1 qui contient 16 compétences qui sont évaluées sur un niveau de 1 à 8

Extraits

[..]

2.Communication et collaboration

2.2. Partager et publier

Partager et publier des informations et des contenus pour communiquer ses propres productions ou opinions, relayer celles des autres en contexte de communication publique (avec des plateformes de partage, des réseaux sociaux, des blogs, des espaces de forum et de commentaire, des CMS, etc.).

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Protocoles et modalités de partage ; applications et services pour le partage ; règles de publication et visibilité ; réseaux sociaux ; liberté d'expression et droit à l'information ; formation en ligne ; Vie privée et confidentialité ; identité numérique et signaux ; pratiques sociales et participation citoyenne ; e- Réputation et influence ; écriture pour le web ; codes de communication et netiquette ; droit d'auteur.

[..]

2.4. S'insérer dans le monde numérique

Maîtriser les stratégies et enjeux de la présence en ligne, et choisir ses pratiques pour se positionner en tant qu'acteur social, économique et citoyen dans le monde numérique, en lien avec ses règles, limites et potentialités, et en accord avec des valeurs et/ou pour répondre à des objectifs (avec les réseaux sociaux et les outils permettant de développer une présence publique sur le web, et en lien avec la vie citoyenne, la vie professionnelle, la vie privée...).

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Identité numérique et signaux ; e-Réputation et influence ; Codes de communication et netiquette ; Pratiques sociales et participation citoyenne ; Modèles et stratégies économiques ; Questions éthiques et valeurs ; Gouvernance d'internet et ouverture du web ; Liberté d'expression et droit à l'information

## **Donnée à caractère personnel**

Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement.

Par exemple : un nom, une photo, une empreinte, une adresse postale, une adresse mail, un numéro de téléphone, un numéro de sécurité sociale, un matricule interne, une adresse IP, un identifiant de connexion informatique, un enregistrement vocal, etc.

Peu importe que ces informations soient confidentielles ou publiques.

**À noter** : pour que ces données ne soient plus considérées comme personnelles, elles doivent être rendues anonymes de manière à rendre impossible toute identification de la personne concernée : noms masqués, visages floutés, etc.

**Attention** : s'il est possible par recoupement de plusieurs informations (âge, sexe, ville, diplôme, etc.) ou par l'utilisation de moyens techniques divers d'identifier une personne, les données sont toujours considérées comme personnelles.